



LE GROUPE LA POSTE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 1er février
2012

L'AMF devient l'autorité compétente pour le contrôle du respect par La Poste de ses obligations en matière d'information réglementée

La Poste a choisi d'élire la France comme Etat membre, au sens de la directive 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004 (la Directive Transparence), conformément aux dispositions de l'article 222-1 du règlement général de l'AMF.

L'AMF devient donc l'autorité compétente pour le contrôle du respect des obligations de La Poste en matière d'information réglementée à compter du 1er février 2012.

A compter du 1er février 2012, l'information réglementée se rapportant à La Poste sera déposée auprès de l'AMF et mise en ligne sur le site de la société (www.laposte.fr, rubrique Le Groupe/Informations financières) et sur le site de l'AMF (www.amf.org).

L'information réglementée se rapportant à La Poste pour la période du 1er janvier 2009 au 31 janvier 2012 continuera à être accessible sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu) et sur le site de la société (www.laposte.fr, rubrique Le Groupe/Informations financières). En effet, fin 2008, alors que des obligations émises par La Poste étaient admises aux négociations sur le marché réglementé de la seule Bourse de Luxembourg, La Poste avait choisi le Luxembourg comme Etat membre d'origine au sens de la Directive Transparence, pour une durée minimale de trois ans. La Commission de surveillance du secteur financier (la CSSF) était donc jusqu'à présent l'autorité compétente pour contrôler le respect par La Poste de ses obligations d'information issues de la Directive Transparence.

La Poste rappelle par ailleurs que son premier document de référence a été enregistré auprès de l'AMF le 11 avril 2011. Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté et téléchargé à partir du site de La Poste (www.laposte.fr, rubrique Le Groupe/Informations financières/Rapports financiers) et sur le site de l'AMF (www.amf.org). Des exemplaires de ce document de référence sont également disponibles au siège de la société, 44 Boulevard de Vaugirard, 75757 Paris Cedex 15.

CONTACT PRESSE

Le Groupe La Poste
Virginie Gueidier
Tél : 01 55 44 22 41
Fax : 01 55 44 22 62
virginie.gueidier@laposte.fr

A propos du Groupe La Poste

Société anonyme à capitaux 100 % publics depuis le 1er mars 2010, La Poste est un modèle original de groupe multi-métiers structuré autour de quatre activités : le Courrier, le Colis/Express, La Banque Postale et l'Enseigne La Poste. Chaque année, les 17 000 points de contact de La Poste accueillent 45 millions de clients particuliers et 3,5 millions de clients entreprises. L'appareil industriel de La Poste lui permet de traiter et d'acheminer 27 milliards d'objets par an. En 2010, le Groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 20,9 milliards d'euros et emploie plus de 276 000 collaborateurs. A l'horizon 2015, La Poste a pour ambition de devenir un leader européen dans les services de proximité postaux et financiers. Fidèle à ses valeurs et à ses missions de service public, fort de l'engagement de l'ensemble des postiers, le Groupe La Poste veut être une référence de la modernité publique
